



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION — PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO MRC-1004 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE DRUMMOND

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Drummond, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro MRC-1004, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1, relatif à l'ajustement des limites de l'affectation urbaine de Drummondville :

Date : Mercredi 12 août 2026

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil de la MRC de Drummond, 436, rue Lindsay à Drummondville

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé par le biais de ce projet de règlement ainsi que d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur ces modifications.

Résumé des modifications

Le projet de règlement vise à ajuster les limites de l'affectation urbaine de Drummondville, afin de faciliter l'implantation de logements.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro MRC-1004 ainsi que le document sur la nature des modifications, au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Drummond, au centre administratif de la MRC situé au 436, rue Lindsay à Drummondville ou sur Internet au www.mrcdrummond.qc.ca/gestion-du-territoire/schema.

Donné à Drummondville, ce 9 juillet 2026.

John Husk
Directeur général et greffier-trésorier